Comité Français d'Accréditation 52, rue Jacques Hillairet 75012 Paris SIRET : 397 897 487 00031 Téléphone : +33 (0)1.44.68.82.20 Site internet : www.cofrac.fr	**Attestation d'accréditation** *Accreditation certificate*	**N° 1-10062** **Rev. 0**

Bénéficiaire / *Beneficiary:* IGIENAIR
Opérant sous le nom / *Operating as:* IGIENAIR GRAND OUEST (IGO)

Identifiant légal / *Legal identifier: N°* 449977131
Adresse / *Address:* 3 Rue du Finistère, ZAC Erdre Active de Malabry, 44240, La Chapelle-sur-Erdre, France

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que l'organisme satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017** et aux règles d'application du Cofrac pour son activité Essai / Analyse, pour les activités et sites précisées dans l'annexe technique ci-après, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr). / *The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that the body fulfils the requirements of the standard* ***NF EN ISO/IEC 17025 : 2017*** *and Cofrac's application rules for its activity of Testing, for the activities and locations described in the following technical annex, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on Cofrac's website (www.cofrac.fr).*

Le Cofrac est signataire de l'accord de reconnaissance multilatéral de l'European co-operation for Accreditation (EA) pour les activités objets de la présente attestation. / *Cofrac is signatory of the European Co-operation for Accreditation (EA) multilateral agreement for the activities covered by this certificate.*
Cette version de l'attestation remplace toute version précédemment émise / *This version of the certificate supersedes all previously issued versions.*
Seul le texte en français engage la responsabilité du Cofrac / *Cofrac's liability applies only on the French text.*

Date de prise d'effet / *Valid from*: **24/10/2026**
Date de fin de validité / *Valid until*: **31/12/2027**

Approuvé par / *Approved by*: DocuSigned by: Noémie CARNEJAC ED03B91D1EB044D...

L'accréditation peut être retirée, suspendue ou sa portée modifiée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr). / *The accreditation can be withdrawn, suspended or its scope modified at any time. For a proper use the scope of accreditation and its validity should be checked on Cofrac's website (www.cofrac.fr).*

Annexe technique / *Technical annex*

ENVIRONNEMENT / *ENVIRONMENT*
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / *INDUSTRIAL EQUIPMENTS AND ENGINEERING PRODUCTS*

Sites intervenant dans le cadre de l’accréditation de l’organisme / *Locations included in the organisation's accreditation*:

Désignation	**Adresse complète**
Agence IGO - POLE AUDIT CONTROLE CONSEIL (ACC)	3 Rue du Finistère, 44240, La Chapelle-sur-Erdre, France

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Echantillonnage - Prélèvement / Essais d'évaluation de l'aérobiocontamination - Stratégie d'échantillonnage				
Code	**Objet**	**Caractéristiques mesurées ou recherchées**	**Principe de la méthode**	**Référence de la méthode**
RGSA	Environnement maîtrisé : Etablissement de santé et domaines réglementés associés Environnement de production, laboratoire	Etablissement de la stratégie d'échantillonnage en vue d'évaluer l'aérobiocontamination	Définition de l'objectif de mesurage Sélection des méthodes de prélèvement et d'analyse à mettre en œuvre Détermination du nombre de prélèvement Choix des emplacements et des périodes de mesures	Méthode interne ACC-DOC-049
RGSB	Environnement maîtrisé : Etablissement de santé et domaines réglementés associés Environnement de production, laboratoire	Expression du résultat en UFC /m3 d'air	Détermination des concentrations en microorganismes	Méthode interne ACC-DOC-002

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Echantillonnage - Prélèvement / Essais d'évaluation de la biocontamination des surfaces - Stratégie d'échantillonnage				
Code	**Objet**	**Caractéristiques mesurées ou recherchées**	**Principe de la méthode**	**Référence de la méthode**
RGTA	Environnement maîtrisé : Etablissement de santé et domaines réglementés associés Environnement de production, laboratoire	Etablissement de la stratégie d'échantillonnage en vue d'évaluer la biocontamination des surfaces	Définition de l'objectif de mesurage Sélection des méthodes de prélèvement et d'analyse à mettre en œuvre Détermination du nombre de prélèvement Choix des emplacements et des périodes de mesures	Méthode interne ACC-DOC-049

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Echantillonnage - Prélèvement / Essais d'évaluation de la biocontamination des surfaces - Stratégie d'échantillonnage				
Code	**Objet**	**Caractéristiques mesurées ou recherchées**	**Principe de la méthode**	**Référence de la méthode**
RGTB	Environnement maîtrisé : Etablissement de santé et domaines réglementés associés Environnement de production, laboratoire	Expression du résultat en UFC /surface prélevée	Détermination des concentrations en microorganismes	Méthode interne ACC-DOC-002

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Echantillonnage - Prélèvement / Essais d'évaluation de l'aérobiocontamination				
Code	**Objet**	**Caractéristiques mesurées ou recherchées**	**Principe de la méthode**	**Référence de la méthode**
RGSM	Environnement maîtrisé : Etablissement de santé et domaines réglementés associés Environnement de production, laboratoire	Flore aérobie revivifiable Levures - Moisissures	Prélèvement par impaction directe (milieu de culture gélosé)	Méthode interne ACC-DOC-002

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Echantillonnage - Prélèvement / Essais d'évaluation de la biocontamination des surfaces				
Code	**Objet**	**Caractéristiques mesurées ou recherchées**	**Principe de la méthode**	**Référence de la méthode**
RGTI	Environnement maîtrisé : Etablissement de santé et domaines réglementés associés Environnement de production, laboratoire Type de surface (plan de travail, personnel, textile, sol, équipement)	Flore aérobie revivifiable Levures - Moisissures	Prélèvement par application de boîte contact	Méthode interne ACC-DOC-002

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / SALLES PROPRES ET A ENVIRONNEMENT MAITRISE / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction					
Code	**Objet**	**Caractéristiques mesurées ou recherchées**	**Principe de la méthode**	**Référence de la méthode**	**Lieu de réalisation**
RBBJ	Salles propres et environnements maîtrisés et apparentés	Nombre de particules en fonction du diamètre Etendue de mesure : ≥ ISO 5 ≥ Classe A	Mesure avec un compteur optique de particules	NF EN ISO 14644-1 NF EN ISO 14644-3 Bonne Pratiques de Fabrication (Annexe 1)	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
RBBL	Salles propres et environnements maîtrisés et apparentés	Temps de récupération Etendue de mesure : ≤ 30 min	Comptage des particules à intervalle de temps régulier après contamination à l'aide d'un aérosol	NF EN ISO 14644-3 Bonnes Pratiques de Fabrication (Annexe 1)	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
RBBM	Salles propres et environnements maîtrisés et apparentés	Vitesse d'air Etendue de mesure : 0,01 m/s à 9 m/s Etendue de mesure : 0,50 m/s à 15 m/s	Mesure avec un anémomètre type fil chaud Mesure avec un anémomètre à hélice	NF EN ISO 14644-3 Bonne Pratiques de Fabrication (Annexe 1)	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
RBBN	Salles propres et environnements maîtrisés et apparentés	Pression différentielle Etendue de mesure : -500 Pa à 500 Pa	Mesure avec un manomètre	NF EN ISO 14644-3 Bonnes Pratiques de Fabrication (Annexe 1)	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / SALLES PROPRES ET A ENVIRONNEMENT MAITRISE / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction					
Code	**Objet**	**Caractéristiques mesurées ou recherchées**	**Principe de la méthode**	**Référence de la méthode**	**Lieu de réalisation**
RBBO	Salles propres et environnements maîtrisés et apparentés	Intégrité des filtres Etendue de mesure : 0,001 % à 100 %	Génération d'un aérosol et mesure de la pénétration en aval du filtre avec un photomètre	NF EN ISO 14644-3	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
RBBP	Salles propres et environnements maîtrisés et apparentés	Température Etendue de mesure : 0°C à 50°C	Mesure avec un thermomètre	NF EN ISO 14644-3	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
RBBQ	Salles propres et environnements maîtrisés et apparentés	Humidité relative Etendue de mesure : 10 % à 85 %	Mesure avec un hygromètre	NF EN ISO 14644-3	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
RBBR	Salles propres et environnements maîtrisés et apparentés	Débit d'air Etendue de mesure : 50 m^3 .h-1 à 3 000 m^3 .h-1	Mesure avec un balomètre Mesure avec un anémomètre fil chaud Mesure avec un anémomètre à hélice	NF EN ISO 14644-3	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / SALLES PROPRES ET A ENVIRONNEMENT MAITRISE / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction					
Code	**Objet**	**Caractéristiques mesurées ou recherchées**	**Principe de la méthode**	**Référence de la méthode**	**Lieu de réalisation**
RBBT	Établissements de santé - Zones à environnement maîtrisé	Nombre de particules en fonction du diamètre Etendue de mesure : ≥ ISO 5 ≥ Classe A	Mesure avec un compteur optique de particules	NF S 90-351	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
RBBU	Établissements de santé - Zones à environnement maîtrisé	Cinétique de décontamination Etendue de mesure : ≤ 30 min	Comptage des particules à intervalle de temps régulier après contamination à l'aide d'un aérosol	NF S 90-351	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
RBBV	Établissements de santé - Zones à environnement maîtrisé	Vitesse d'air Etendue de mesure : 0,01 m/s à 9 m/s Etendue de mesure : 0,50 m/s à 15 m/s	Mesure avec un anémomètre type fil chaud Mesure avec un anémomètre à hélice	NF S 90-351	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
RBBW	Établissements de santé - Zones à environnement maîtrisé	Pression différentielle Etendue de mesure : -500 Pa à 500 Pa	Mesure avec un manomètre	NF S 90-351	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / SALLES PROPRES ET A ENVIRONNEMENT MAITRISE / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction					
Code	**Objet**	**Caractéristiques mesurées ou recherchées**	**Principe de la méthode**	**Référence de la méthode**	**Lieu de réalisation**
RBBX	Établissements de santé - Zones à environnement maîtrisé	Intégrité des filtres Etendue de mesure : 0,001 % à 100 %	Génération d'un aérosol et mesure de la pénétration en aval du filtre avec un photomètre	NF S 90-351	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
RBBY	Établissements de santé - Zones à environnement maîtrisé	Température Etendue de mesure : 0°C à 50°C	Mesure avec un thermomètre	NF S 90-351	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
RBBZ	Établissements de santé - Zones à environnement maîtrisé	Humidité relative Etendue de mesure : 10 % à 85 %	Mesure avec un hygromètre	NF S 90-351	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
RBC0	Établissements de santé - Zones à environnement maîtrisé	Débit d'air Etendue de mesure : 50 m^3 .h-1 à 3 000 m^3 .h-1	Mesure avec un balomètre Mesure avec un anémomètre fil chaud Mesure avec un anémomètre à hélice	NF S 90-351	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / SALLES PROPRES ET A ENVIRONNEMENT MAITRISE / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction					
Code	**Objet**	**Caractéristiques mesurées ou recherchées**	**Principe de la méthode**	**Référence de la méthode**	**Lieu de réalisation**
RBC2	Poste de Sécurité Microbiologique PSM type 2	Nombre de particules en fonction du diamètre Etendue de mesure : ≥ ISO 5 ≥ Classe A	Mesure à l'aide d'un compteur optique de particules	NF EN ISO 14644-1 NF EN ISO 14644-3 Bonne Pratiques de Fabrication (Annexe 1)	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
RBC3	Poste de Sécurité Microbiologique PSM type 2	Vitesse descendante Etendue de mesure : 0,01 m/s à 9 m/s	Mesure avec un anémomètre type fil chaud	NF EN 12469-2 Bonnes Pratiques de Fabrication (Annexe 1)	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
SC95	Poste de Sécurité Microbiologique PSM type 2	Vitesse entrante Etendue de mesure : 0,50 m/s à 15 m/s	Mesure avec un anémomètre à hélice	NF EN 12469-2 Bonnes Pratiques de Fabrication (Annexe 1)	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
RBC5	Poste de Sécurité Microbiologique PSM type 2	Débit volumique Etendue de mesure : 100 m^3 à 3 000 m^3	Mesure avec un anémomètre fil chaud Mesure avec un anémomètre à hélice	NF EN 12469-2	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / SALLES PROPRES ET A ENVIRONNEMENT MAITRISE / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction					
Code	**Objet**	**Caractéristiques mesurées ou recherchées**	**Principe de la méthode**	**Référence de la méthode**	**Lieu de réalisation**
RBCA	Poste de Sécurité Microbiologique PSM type 2	Intégrité des filtres Etendue de mesure : 0,001 % à 100 %	Génération d'un aérosol et mesure de la pénétration en aval du filtre avec un photomètre	NF EN 12469-2 NF EN ISO 14644-3	Sur site Température De 0°C à 50°C Humidité De 10 % à 85 %
SATE	Sorbonnes	Débit d'air Etendue de mesure : 100 à 3000 m³/h	Mesure avec un anémomètre fil chaud	NF EN 14175-4	Sur site
SATG	Sorbonnes	Hygrométrie Etendue de mesure : 10 à 85 %	Mesure avec un hygromètre capacitif	NF EN ISO 14644-3	Sur site
SATF	Sorbonnes	Température Etendue de mesure : 0 à 50°C	Mesure avec un thermomètre	NF EN 14644-3	Sur site
SATD	Sorbonnes	Vitesse d'air frontales Etendue de mesure : 0.01 à 9 m/s	Mesure avec un anémomètre type fil chaud	NF EN 14175-4	Sur site

Fixe : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d’accréditation.

Fixe : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d’accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.